
A la fanfare : billet de satisfaction

Numéro d'inventaire : 2015.8.5097

Type de document : imprimé divers

Période de création : 2e quart 20e siècle

Date de création : 1925

Matériau(x) et technique(s) : papier cartonné

Description : Papier cartonné blanc, recto avec une illustration couleur encadré par un liseré rouge, représentant 3 garçons et une petite fille jouant de la musique dehors devant une maison, 1 drapeau est planté sur lequel est inscrit "Orféon de fouilli les oie", en bas à droite en rouge "A la fanfare". Au verso, imprimé en noir, un petit texte sur la fanfare, dessous est inscrit "Billet de satisfaction", "décerné à l'élève" complété à l'encre noir mais barré à l'encre violette, "pour sa bonne conduite et son travail", signé par la directrice dont le nom est barré ainsi que la date, celle-ci est réécrite dessous en violet, "n° 33" manuscrit en haut à droite.

Mesures : hauteur : 10,7 ; largeur : 7,5 cm

Mots-clés : Récompenses (sauf livres de prix)

Autres descriptions : Langue : français.

ill. en coul.



n° 99.

FANFARE

En temps que corps de musique spéciaux, la composition des fanfares diffère naturellement selon le nombre des exécutants.

Les instruments qui y prennent place sont les suivants : bugles et petit bugles, trompettes, pistons, cors, altos, baritons, trombones, basses, contrebasses, tambours, auxquels on joint parfois la famille des saxophones.

Une fanfare complète comprend environ 45 à 50 exécutants ainsi répartis : deux petits bugles, 8 bugles, 2 trompettes, 5 pistons, 2 cors, 6 altos, 4 barytons, 4 trombones, 4 basses, 2 contrebasses et quatuor des saxophones.

BILLET DE SATISFACTION

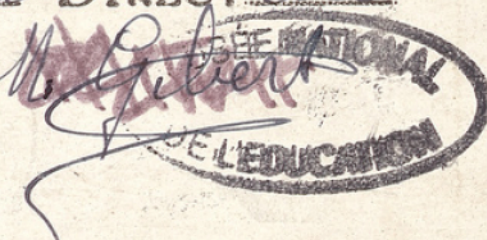
Décerné à l'élève

André Gilbert

Pour sa Bonne Conduite et son Travail

La Directrice

Le Samedi 14 Nov. 1925



14 - NOV. 1925.

